

Budget Primitif 2013

Note de présentation

Le budget primitif principal 2013 de la ville de Mont de Marsan sera de 44 931 324€, dont 36 148 784€ en fonctionnement et 8 782 540€ en investissement.

La préparation budgétaire s'est une fois encore déroulée dans un **contexte de crise économique et financière** internationale. Une **crise de confiance** où **l'incertitude** domine une grande partie du débat public.

- Quels seront les choix du Gouvernement pour compenser une éventuelle croissance inférieure aux prévisions ?
- Comment seront réparties, et selon quel calendrier, les réductions de dépenses prévues par le Gouvernement ? Quelle sera la part pour les collectivités locales ?
- Quels seront les impacts de la réforme des rythmes scolaires ? Le Président de l'Association des Maires des Landes parle de 100€ à 150€ par enfant... ce qui représenterait un coût considérable pour les 2 600 élèves scolarisés dans nos écoles.
- Quel sera, dans ce cadre, l'accompagnement financier de l'Etat pour notre commune ?

La **prudence** est donc de mise. Il nous faut tenir un langage de vérité, et dire dès à présent que **tout cela nécessitera** pour 2013 **des efforts très importants** sur l'investissement et sur le fonctionnement.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, que nous menons au quotidien depuis 2008, devra ainsi se poursuivre et certainement s'intensifier. Il faut avoir conscience que cela ne sera pas suffisant pour compenser la baisse de nos ressources ou la hausse de nos charges, et que le risque apparaît important de subir un **tassement de nos capacités d'investissement**.

Nous ne pouvons oublier notre responsabilité, tant en termes de croissance économique et donc d'emploi, comme en témoigne le poids que représentent nos investissements sur le tissu économique local, qu'en termes de dynamisme retrouvé pour notre ville et ses services publics. L'investissement est et restera ainsi notre priorité.

Malgré ce contexte, nous faisons le **choix de ne pas augmenter les taux d'imposition**.

Il sera ainsi indispensable de **prioriser les opérations** et de ne lancer que celles dont les financements sont garantis dans des conditions pérennes et raisonnables. Bien entendu, nous solliciterons au maximum nos partenaires financiers institutionnels pour qu'ils s'engagent dans les projets relevant de leur compétence et représentant un intérêt indéniable pour le territoire.

Investir, c'est maintenir l'emploi d'aujourd'hui, et créer celui de demain !

Les chantiers d'une collectivité comme la nôtre font appel à de très nombreux corps de métier, dont la plupart sont présents dans les entreprises locales. Investir, c'est offrir à ces entreprises, ces artisans, ces ouvriers et à tous ces salariés une bouffée d'oxygène dans un contexte économique particulièrement rude.

Dans ces conditions, **le niveau d'investissement restera largement supérieur** à la moyenne du précédent mandat municipal. Bien évidemment, cela suppose de faire des choix. Nous le faisons autour d'**une vision de ville et d'un projet clair**, qui a été voulu par les Montoises et les Montois.

Les différents budgets (ville et budgets annexes) marquent ainsi cette volonté de **préparer l'avenir** de Mont de Marsan, tout en **ancrant l'humain et le quotidien** au coeur de nos politiques.

1^{ère} partie : Budget principal de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement :

La masse des recettes réelles de fonctionnement augmente très peu pour atteindre **35 752 804 €** en 2013, soit + 0,83%.

On y trouve :

Recettes de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Atténuations de charges	350 000	355 500	1,57
Produits des services	3 821 470	3 794 570	-0,70
Impôts et taxes	22 067 749	22 069 661	0,01
Dotations, participations	8 427 700	8 659 168	2,75
Autres produits de gestion courante	781 660	866 905	10,91
Total des recettes de gestion courante	35 448 579	35 745 804	0,84
Produits Financiers			
Produits exceptionnels	10 000	7 000	-30,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 458 579	35 752 804	0,83
Op. d'ordre de transfert entre section	380 000	395 980	4,21
Reprise sur amortissement	0		
Résultat Reporté	0		
Total des recettes de fonctionnement	35 838 579	36 148 784	0,87

Impôts et taxes (chapitre 73)

Leur niveau est maintenu par rapport à l'année 2012. On notera toutefois :

22 069 661 €

- La diminution de la taxe additionnelle (-70 000€) aux droits de mutation pour tenir compte du niveau de réalisation 2012, qui a été plus bas en raison du contexte économique national
- La diminution des droits de stationnement (-190 000€), pour tenir compte des sommes réellement encaissées en 2012.

Le produit des contributions directes est de 13 439 424€ en tenant compte d'une revalorisation des bases à 1,6% (peut être 1,8%) sans augmentation des taux de la part de la ville.

Recettes de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Atténuations de charges	350 000	355 500	1,57
Produits des services	3 821 470	3 794 570	-0,70
Impôts et taxes	22 067 749	22 069 661	0,01
Dotations, participations	8 427 700	8 659 168	2,75
Autres produits de gestion courante	781 660	866 905	10,91
Total des recettes de gestion courante	35 448 579	35 745 804	0,84
Produits Financiers			
Produits exceptionnels	10 000	7 000	-30,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 458 579	35 752 804	0,83
Op. d'ordre de transfert entre section	380 000	395 980	4,21
Reprise sur amortissement	0		
Résultat Reporté	0		
Total des recettes de fonctionnement	35 838 579	36 148 784	0,87

8 659 168 €

Dotations et participations (chapitre 74)

- Dotation Globale de Fonctionnement : la somme de 6 400 000€ a ici été anticipée, avec une légère augmentation liée à la hausse de population
- Dotation de Solidarité Urbaine : celle-ci serait revalorisée à 767 000€, en fonction de l'inflation
- La Dotation Nationale de Péréquation, 470 000 contre 567 000 € en 2012 (- 97 000 €)
- Les remboursements de l'État pour certains types d'emplois sont en hausse à 208 390€ (adultes relais, emplois d'avenir pour 50 000€ notamment).

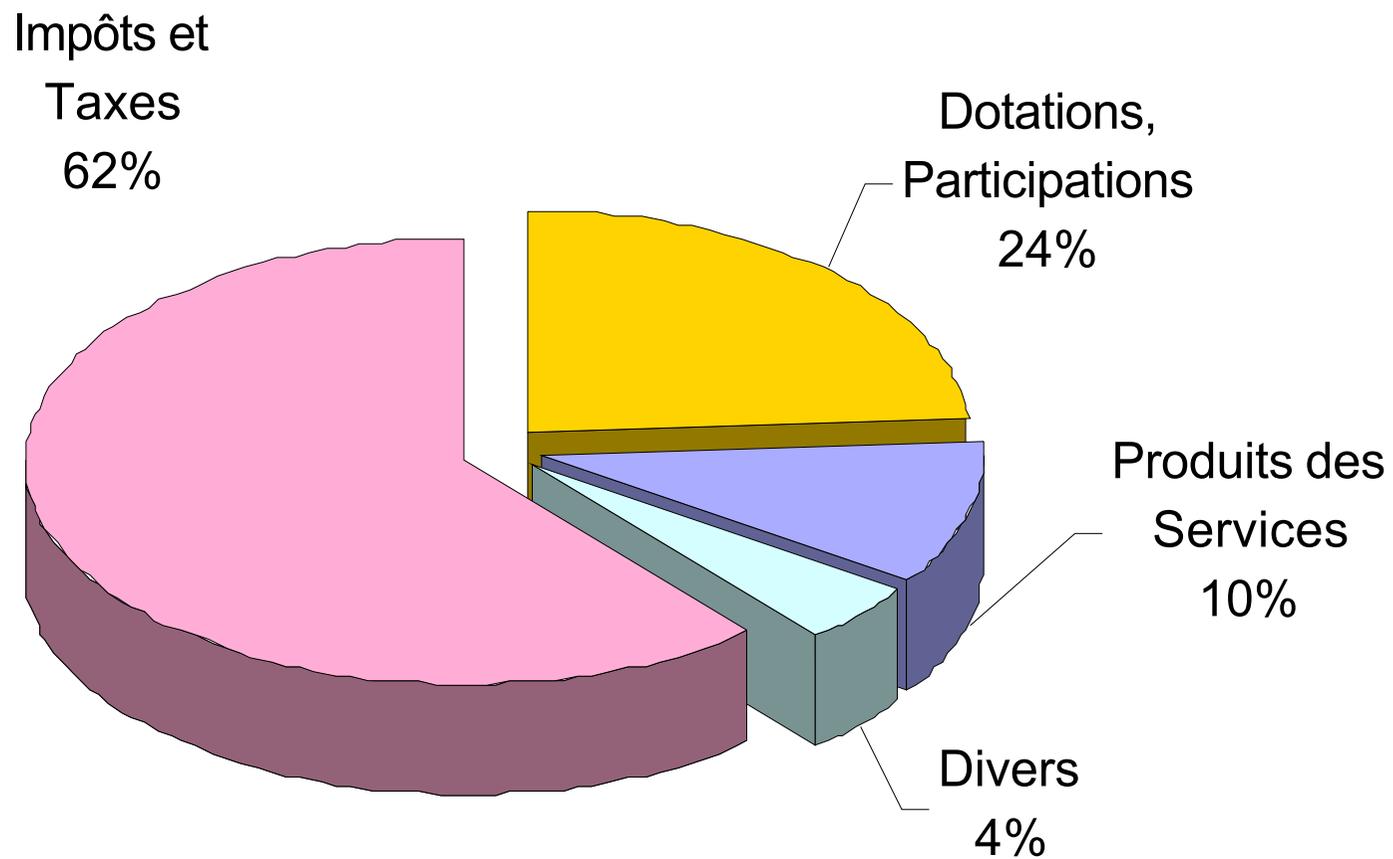
Recettes de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Atténuations de charges	350 000	355 500	1,57
Produits des services	3 821 470	3 794 570	-0,70
Impôts et taxes	22 067 749	22 069 661	0,01
Dotations, participations	8 427 700	8 659 168	2,75
Autres produits de gestion courante	781 660	866 905	10,91
Total des recettes de gestion courante	35 448 579	35 745 804	0,84
Produits Financiers			
Produits exceptionnels	10 000	7 000	-30,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 458 579	35 752 804	0,83
Op. d'ordre de transfert entre section	380 000	395 980	4,21
Reprise sur amortissement	0		
Résultat Reporté	0		
Total des recettes de fonctionnement	35 838 579	36 148 784	0,87

395 980 €

Chapitre 042

On y trouve pour 395 980 € de travaux en régie.

Répartition des recettes de fonctionnement



1^{ère} partie : Budget principal de fonctionnement

2. Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 4% pour atteindre 34 496 804 € .

On y trouve :

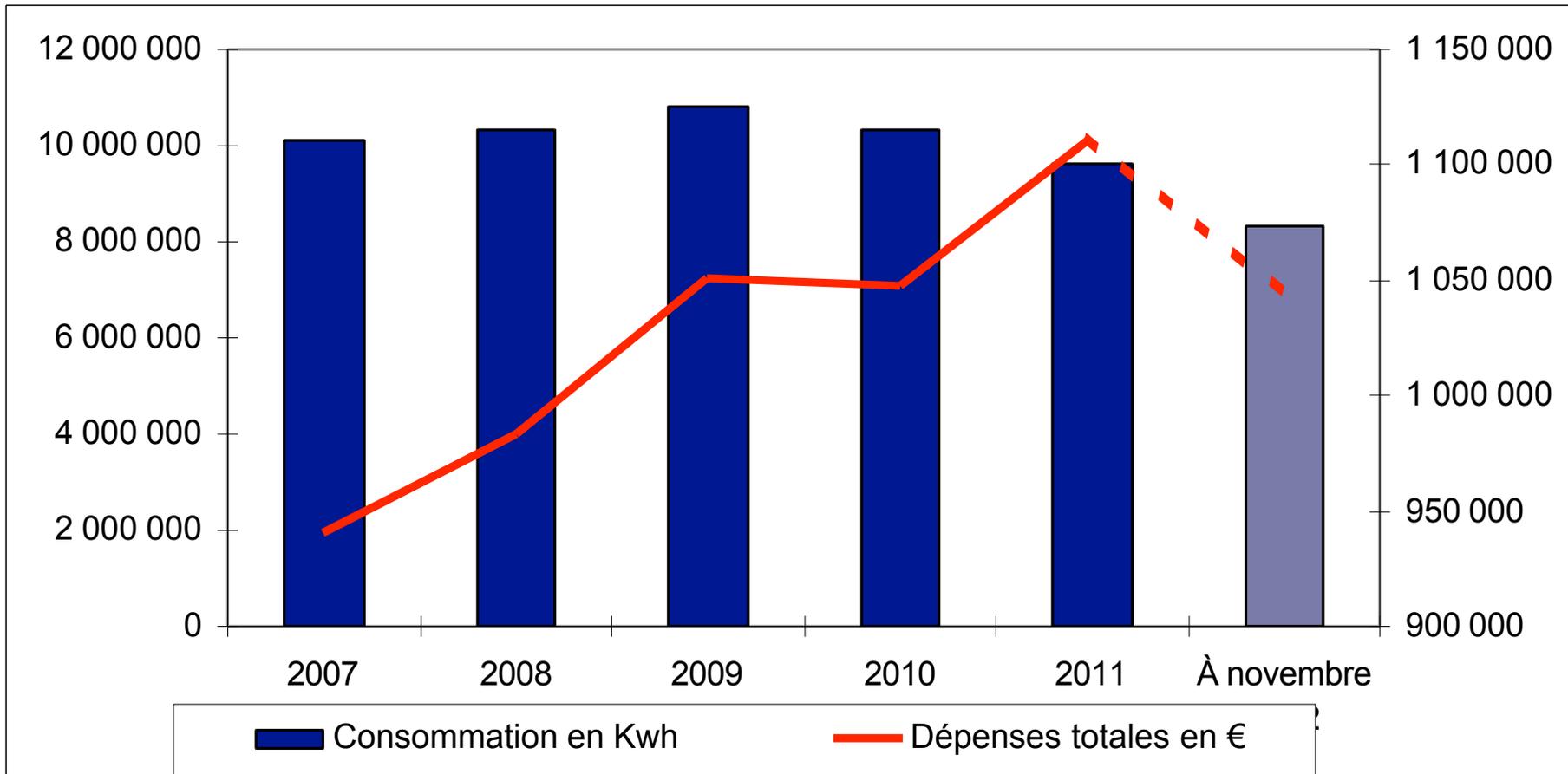
Dépenses de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Charges à caractère général	7 862 356,00	8 219 738,00	4,55
Charges de personnel et frais assimilés	18 974 480,00	19 310 701,00	1,77
Autres charges de gestion courante	4 895 855,00	5 317 415,00	8,61
Total des dépenses de gestion courante	31 732 691,00	32 847 854,00	3,51
Charges Financières	1 285 000,00	1 601 100,00	24,60
Charges exceptionnelles	82 000,00	27 850,00	-66,04
Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 119 691,00	34 496 804,00	4,16
Virement Section Investissement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Op. d'ordre de transfert entre section	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	35 838 579,00	36 148 784,00	0,87

Charges à caractère général (chapitre 011)

8 219 738 €

- MDM sculpture (148 000 €)
- mise en place d'un service formation (54 000 €)
- augmentation des prix de l'électricité et du gaz (+ 40 000 € si on tient compte des fluides de la piscine municipale payés directement par Dalkia)

Évolution des consommations et du coût de l'électricité



Dépenses de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Charges à caractère général	7 862 356,00	8 219 738,00	4,55
Charges de personnel et frais assimilés	18 974 480,00	19 310 701,00	1,77
Autres charges de gestion courante	4 895 855,00	5 317 415,00	8,61
Total des dépenses de gestion courante	31 732 691,00	32 847 854,00	3,51
Charges Financières	1 285 000,00	1 601 100,00	24,60
Charges exceptionnelles	82 000,00	27 850,00	-66,04
Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 119 691,00	34 496 804,00	4,16
Virement Section Investissement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Op. d'ordre de transfert entre section	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	35 838 579,00	36 148 784,00	0,87

19 310 701 €

Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Elles augmentent de 1,77%. Cela s'explique par plusieurs facteurs : GVT, hausse du SMIC sur une année complète, emplois d'avenir...

Dépenses de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Charges à caractère général	7 862 356,00	8 219 738,00	4,55
Charges de personnel et frais assimilés	18 974 480,00	19 310 701,00	1,77
Autres charges de gestion courante	4 895 855,00	5 317 415,00	8,61
Total des dépenses de gestion courante	31 732 691,00	32 847 854,00	3,51
Charges Financières	1 285 000,00	1 601 100,00	24,60
Charges exceptionnelles	82 000,00	27 850,00	-66,04
Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 119 691,00	34 496 804,00	4,16
Virement Section Investissement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Op. d'ordre de transfert entre section	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	35 838 579,00	36 148 784,00	0,87

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Subvention aux associations 1 218 049 €

La subvention versée au CCAS reste la même, soit 1 050 000€. Des ressources complémentaires permettront de supporter en 2013 le coût de la mise en place de la future micro-crèche.

Le contingent incendie augmente du coût de l'inflation et se portera à 954 836€.

Par contre, les subventions d'équilibres des budgets annexes PRU et ZAC augmentent

de 312 450 € pour atteindre 366 000 € sur 2013.

5 317 415 €

Dépenses de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Charges à caractère général	7 862 356,00	8 219 738,00	4,55
Charges de personnel et frais assimilés	18 974 480,00	19 310 701,00	1,77
Autres charges de gestion courante	4 895 855,00	5 317 415,00	8,61
Total des dépenses de gestion courante	31 732 691,00	32 847 854,00	3,51
Charges Financières	1 285 000,00	1 601 100,00	24,60
Charges exceptionnelles	82 000,00	27 850,00	-66,04
Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 119 691,00	34 496 804,00	4,16
Virement Section Investissement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Op. d'ordre de transfert entre section	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	35 838 579,00	36 148 784,00	0,87

1 601 100 €

Charges financières (chapitre 66)

Le montant des intérêts payés par la ville s'élèvera à 1 601 100€, en forte augmentation principalement du fait du contrat d'emprunt euro/CHF, conclu en 2006.

En effet, le taux était de 3.18% jusqu'à fin 2012 et sera augmenté sans atteindre les 13%, taux en vigueur avant négociation.

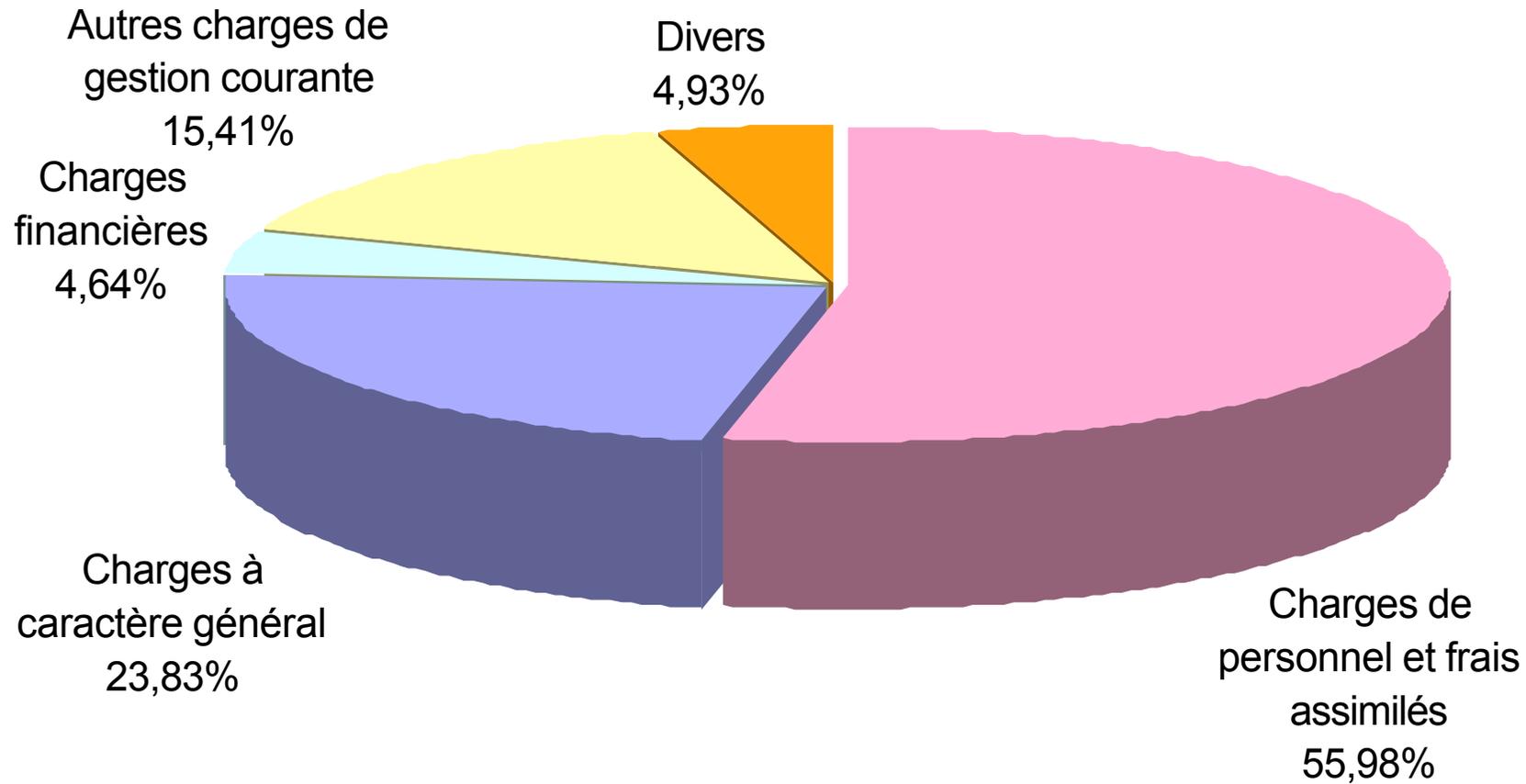
Dépenses de fonctionnement	2012	2013	Evolution en %
Charges à caractère général	7 862 356,00	8 219 738,00	4,55
Charges de personnel et frais assimilés	18 974 480,00	19 310 701,00	1,77
Autres charges de gestion courante	4 895 855,00	5 317 415,00	8,61
Total des dépenses de gestion courante	31 732 691,00	32 847 854,00	3,51
Charges Financières	1 285 000,00	1 601 100,00	24,60
Charges exceptionnelles	82 000,00	27 850,00	-66,04
Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 119 691,00	34 496 804,00	4,16
Virement Section Investissement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Op. d'ordre de transfert entre section	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	35 838 579,00	36 148 784,00	0,87

1 651 980 €

Chapitre 023 et 042

Les dépenses réelles augmentent de 4.16% et les recettes réelles de 0.74%, le virement à la section d'investissement diminue donc pour s'élever à 621 980 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement



2^{ème} partie : Budget principal d'investissement

1. Recettes d'investissement :

Recettes d'Investissement (en €)	2012	2013	Evolution en %
Subventions d'Investissement	1 209 614,00	1 560 000,00	28,97
Emprunts et Dettes Assimilées	2 307 728,00	4 283 260,00	85,61
Immobilisation corporelles			
Total des recettes d'Equipement	3 517 342,00	5 843 260,00	66,13
Dotations, Fonds divers et Réserves	1 286 000,00	630 000,00	-51,01
Autres recettes financières	5 000,00		
Produits de cession	500 000,00	657 300,00	31,46
Total des recettes financières	1 791 000,00	1 287 300,00	-28,12
Total des recettes réelles	5 308 342,00	7 130 560,00	34,33
Amortissements	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00
Virement de la section fonctionnement	1 688 888,00	621 980,00	-63,17
Total des opérations d'ordre d'Investissement	2 718 888,00	1 651 980,00	-39,24
Total des recettes d'Investissement de l'exercice	8 027 230,00	8 782 540,00	9,41

Chapitre 13 Subventions d'investissement et Amendes de police :

1 560 000 €

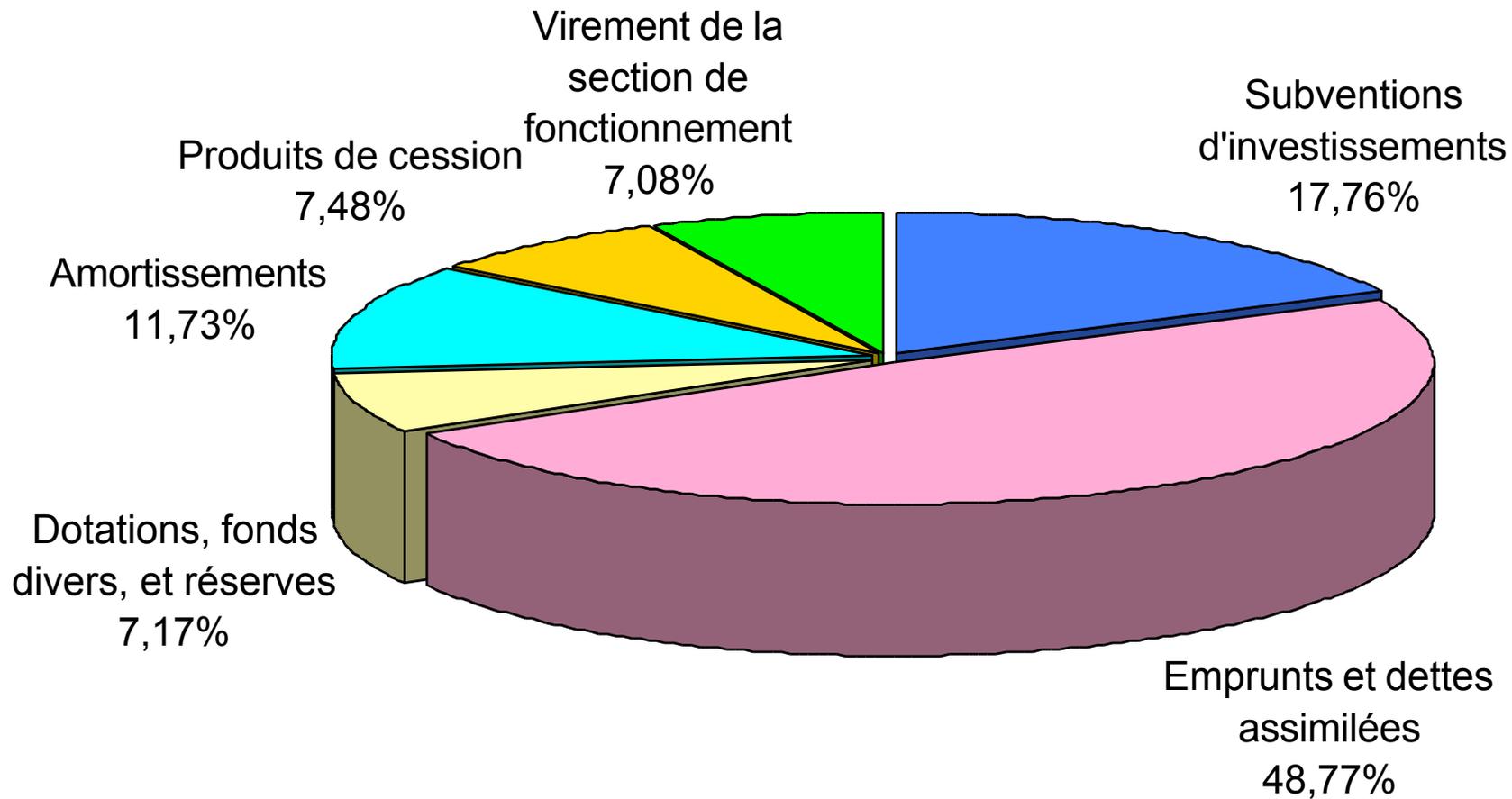
645 000€ du Marsan Agglomération pour le projet des Berges et la construction de l'école de St Médard.

300 000€ de la Région pour le projet des Berges.

440 000€ du Conseil Général pour le projet des Berges et la construction de l'école de St Médard.

175 000€ d'amendes de police (régularisation sur deux exercices de ces amendes, 350 000€ inscrits en 2012).

Répartition des recettes d'investissement



2^{ème} partie : Budget principal d'investissement

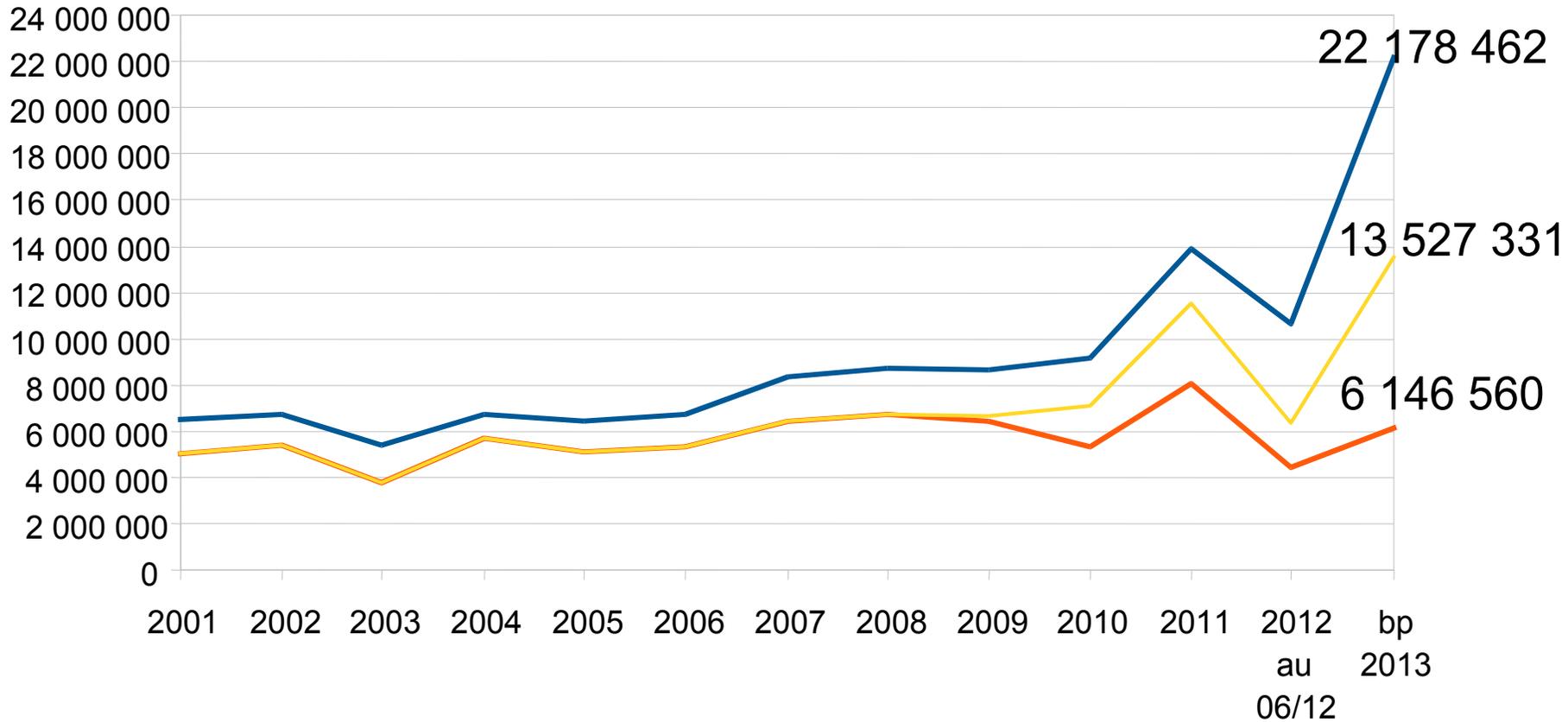
2. Dépenses d'investissement :

Dépenses d'Investissement (en €)	2012	2013	Evolution en %
Immobilisations incorporelles	148 830,00	171 175,00	15,01
Subventions d'Equipement Versées	50 000,00	50 000,00	0,00
Immobilisations corporelles	619 600,00	911 305,00	47,08
Immobilisations en cours	1 048 800,00	904 080,00	-13,80
Opérations : Voirie Urbanisme (103)	550 000,00	60 000,00	
Aménagement Berges (104)	1 500 000,00	1 900 000,00	
Travaux de Quartier (105)	250 000,00	250 000,00	
FISAC (106)	90 000,00	30 000,00	
Ravalement de façades (107)	70 000,00	90 000,00	
Enfouissement Réseaux (108)	600 000,00	380 000,00	
Gr. Scolaire St Médard (120)	500 000,00	1 400 000,00	
Stade Argenté (141)	80 000,00	-	
Total des Dépenses d'Equipement	5 507 230,00	6 146 560,00	11,61
Emprunts et Dettes Assimilées	2 135 000,00	2 235 000,00	4,68
Autres Immobilisations Financières	5 000,00	5 000,00	0,00
Total de Dépenses Financières	2 140 000,00	2 240 000,00	4,67
Total des Dépenses Réelles	7 647 230,00	8 386 560,00	9,67
Travaux en Régie	380 000,00	395 980,00	4,21
Total de Dépenses d'Investissement	8 027 230,00	8 782 540,00	9,41

Le remboursement du capital emprunté se montera à 2 240 000€, et il est inscrit un niveau d'emprunt de 4 283 260€ pour le budget principal 2013.

L'objectif sera, cette année encore, de **maîtriser notre encours** de dette sur le budget principal. Celui-ci a ainsi **diminué de 1 130 064€ en 2012**.

Evolution des dépenses d'équipement réalisées de 2001 à 2013



— Budget Principal + Budgets Annexes
 — Budget Principal VILLE
 — Ville + PRU + ZAC

bp
au
2013
06/12

Mont de Marsan - Budget 2013 - Investissements

Axe	Thèmes	Total 2013	Description des Opérations	2013
Écoles - petite enfance	<i>Enfance – Écoles</i>	1 680 920 €	Aménagement écoles 1er degré	100 000
			Opération « écoles numériques »	97 000
			Groupe scolaire Saint Médard	1 400 000
			Services scolaires et centre de loisirs	39 120
			Restauration municipale	44 800
	Total			1 680 920
Embellissement de la ville	<i>Cadre de vie</i>	396 983 €	Acquisition matériel	69 180
			Informatique	146 803
			Aménagement bâtiments communaux	85 000
			Travaux de signalisation	36 000
			Mobiliers urbains	60 000
	<i>Centre-ville</i>	188 000 €	Ravalement de façade	90 000
			Nouvelles Galeries	30 000
			Vidéo-protection	18 000
			OPAH-RU	50 000
	<i>Voirie</i>	540 000 €	Enfouissement réseaux	380 000
			Modernisation éclairage public	60 000
			Aménagement de voirie	100 000
	<i>Urbanisme - Foncier</i>	387 000 €	Etude PLU + divers	37 000
			Acquisitions foncières	350 000
	<i>Santé</i>	15 000 €	Maison de santé	15 000
<i>Conseils de quartier</i>	250 000 €	Enveloppe d'investissements	250 000	
<i>Pompes funèbres</i>	20 000 €	Enfeus cimetière St Médard	20 000	
<i>Handicap</i>	60 000 €	Travaux suite diagnostic accessibilité	60 000	
	Total			1 856 983

Mont de Marsan - Budget 2013 - Investissements

Axe	Thèmes	Total 2013	Description des Opérations	2013
Rivières dans la Ville	Berges	1 900 000 €	Aménagement des berges	1 900 000
	Total			1 900 000
Environnement - Développement durable	Perf. énergétique	20 000 €	Travaux suite diagnostic	20 000
	Espaces naturels	200 000 €	Aménagement Espaces verts	200 000
	Propreté urbaine	140 000 €	Matériels	140 000
	Total			360 000
Sport - culture	Sport	110 000 €	Equipements sportifs	110 000
	Culture	238 657 €	Achats de matériels	23 477
			Musée	150 500
			Bâtiments divers	64 680
	Total			348 657
Total Général BP				6 146 560

3^{ème} partie :
« Un projet de Ville global »

L'année 2013 s'inscrira **dans la continuité et dans la progression** des actions entreprises depuis 2008. On y retrouvera les principaux axes de notre projet qui sont : la solidarité et le renouvellement urbain ; les écoles et la petite enfance ; le cadre de vie et l'embellissement de la Ville ; l'environnement et le développement durable ; le sport, la culture et l'animation.

Le tout articulé autour d'une **vision d'avenir de la ville et de l'agglomération**. Comme dans tous les territoires qui se développent de façon concertée, les projets de l'agglomération et de la ville-centre sont intimement liés. Il serait ainsi réducteur d'évoquer les projets d'investissements municipaux sans évoquer les projets communautaires.

La politique du stationnement ou de voirie est par exemple indissociable des enjeux du nouveau système de transport en commun mis en place en 2012.

En 2013, on peut par exemple penser aux projets du Boulevard Nord ou du belvédère sur la Midouze, qui feront partie des actions les plus marquantes de l'année.

Tout l'enjeu de l'action politique locale est ainsi d'impulser la **métamorphose du territoire** en menant des projets d'envergure, tout en œuvrant avec la plus grande attention pour répondre aux besoins du quotidien, ce que l'on peut définir par « la vie des gens ».

La dernière partie des orientations budgétaires, **qui correspond aux politiques engagées par la municipalité**, sera donc présentée sous ce double angle des grands projets et des actions quotidiennes.

Il y aura **3 projets majeurs** : les berges, l'ANRU et l'école Saint-Médard.

1. Les chantiers structurants de 2013

Cadre de vie et embellissement de la ville, rénovation urbaine du quartier Nord, redynamisation du centre-ville, groupe scolaire Saint-Médard, acquisitions foncières, boulevard Nord... les investissements seront nombreux en 2013.

Comme depuis 2008, ces chantiers sont préparés en amont par une politique d'études et d'acquisitions foncières. Cette politique foncière sera dotée d'un budget de 387 000€.

1.1 Les Berges :

Le plus symbolique de ces projets et de la volonté de redonner son attractivité à Mont de Marsan est certainement « **Rivières dans la Ville** ».

Après la place De Gaulle, la **cale de l'abreuvoir** est en cours de traitement, pour une livraison en février 2013.

La tranche suivante sera le **Quai de la Midouze**.

Avec 1 900 000€ en 2013, l'ensemble des terrassements sera réalisé entre le belvédère et le quai de la Midouze inclus. La passerelle vers le quai Silguy devrait également être installée.

1.2 L'attractivité du centre-ville :

En 2013, l'opération **ravalement de façades** montera encore en puissance avec une enveloppe budgétaire de 90 000€, plus importante que les années précédentes.

L'**OPAH-RU**, dont l'enjeu est la réhabilitation des nombreux logements vides, notamment dans le coeur de ville, entrera dans sa phase de réalisation. La participation municipale sera de 50 000€.

Enfin, 18 000€ seront affectés pour compléter le dispositif de **vidéo-protection**.

Des **projets commerciaux stratégiques**, sur lesquels nous travaillons depuis longtemps, avanceront de façon significative. Il s'agit des deux locomotives commerciales manquantes à notre coeur de ville : l'immeuble des **Nouvelles Galeries**, et le futur multiplexe cinématographique sur l'îlot de la République.

La Déclaration d'Utilité Publique du projet municipal sur le bâtiment des **Nouvelles Galeries** a été signée à l'automne 2012 par le M. le Préfet. Une fois cette DUP notifiée à la propriétaire, une offre amiable lui a été transmise, comme cela est prévu dans la procédure. 30 000€ sont inscrits à notre budget 2013 pour le suivi juridique de ce dossier important... mais dont la longueur et la complexité sont chaque jour plus pénalisants pour notre ville.

Concernant le cinéma, il s'agit d'un projet privé, associé à d'autres activités privées, et dans lequel la ville intervient principalement pour le stationnement. Le projet est que la ville se porte acquéreur, en VEFA, du **parc de stationnement qui sera construit sous le complexe** (Budget Annexe Parcs de Stationnement).

1.3 La restructuration du quartier Nord : (Budgets annexes PRU

et ZAC) Ce éco-quartier bénéficiera du développement de la géothermie. Les travaux de réalisation du réseau de chaleur ont démarré en 2012, et s'achèveront avant l'été 2013.

En 2013, la poursuite de ces travaux d'aménagement sur la ZAC, en dehors de la géothermie, constituera le **1er poste d'investissement de la ville de Mont de Marsan**, avec 9 619 724€ inscrit au Budget Annexe "ZAC du Peyrouat".

L'Office Public de l'Habitat devrait démarrer la reconstruction sur site de 90 logements dès la libération des terrains, prévue en février 2013.

En parallèle, les travaux de réalisation du **Boulevard Nord** seront lancés, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville et financés par le Marsan Agglomération. Ce nouveau Boulevard urbain constitue le principal poste du Budget annexe "PRU", dont le montant en investissement s'élève à 6 320 912,00€.

Dans le même périmètre, les travaux d'aménagement du lotissement de Guillardet débuteront, permettant ainsi de créer **50 logements sociaux** supplémentaires. Le lotissement bénéficiera également du réseau de chaleur géothermique. Ce projet est porté conjointement par l'Office Public de l'Habitat et la ville de Mont de Marsan. Le permis de construire sera délivré tout début 2013.

Enfin, toujours dans le Budget annexe "PRU", l'opération Rozanoff sera poursuivie, après la livraison de la première phase fin 2012.

La subvention d'équilibre du Budget Principal de la Ville pour ces deux budgets annexes se portera à 366 000 € en 2013.

1.4 Les écoles :

Avec 1 400 000€ sur 2013, la reconstruction du **groupe scolaire Saint-Médard** constituera l'investissement le plus important du mandat pour le secteur scolaire. 100 000€ seront réservés aux travaux d'entretien dans les autres groupes scolaires.

Ce projet s'étalera sur 2 années scolaires et 3 exercices budgétaires.

2013 sera également l'année du **projet d'écoles numériques**. En effet, un programme d'équipement de toutes les écoles primaires en PC portables et TNI (tableau numérique interactif) sera mené en partenariat avec l'Inspection d'Académie et le corps enseignant. Une enveloppe de 97 000€ y sera consacrée.

Dans le même temps, les équipes municipales seront encore et toujours mobilisées pour offrir aux enfants des **animations sportives et culturelles** sur le temps périscolaire, comme lors des activités du centre de loisirs. 39 120€ sont prévus pour des achats de matériels.

44 800€ sont par ailleurs prévus pour moderniser des équipements des cuisines municipales.

2. L'humain et le quotidien, au cœur de nos actions :

2.1 Espaces publics : pour une meilleure qualité de ville

2.2 Solidarités : des services adaptés pour tous

2.1 Espaces publics : pour une meilleure qualité de ville :

2.1.1 Le grand chantier de la voirie :

La voirie de Mont de Marsan est dans son ensemble vétuste, et souvent dangereuse. Un programme de rénovation pluriannuel a donc été établi avec le Marsan Agglomération.

Cela a une incidence directe sur nos finances municipales puisque nous avons fait le choix d'accompagner tous ces aménagements de **l'enfouissement et de la rénovation des réseaux**, en même temps que le renouvellement du mobilier urbain, **l'amélioration de l'éclairage public** et **l'aménagement de pistes cyclables sécurisées**.

En 2013, les grands chantiers concerneront des enfouissements et des réhabilitations de réseaux dans les quartiers du Manot et du Tuco ou encore à Barbe d'Or et au Peyrouat, pour une enveloppe budgétaire de 380 000€ d'enfouissement et 60 000€ pour la modernisation de l'éclairage public. Seront également investis 60 000€ pour renouveler le mobilier urbain, et 36 000€ pour des travaux de signalisation.

Enfin, comme chaque année, une enveloppe de 100 000€ est réservée à des petits travaux sur des voies ou des espaces relevant de la compétence communale.

2.1.2 Une ville plus proche, propre et durable :

Depuis 2009, les **Conseils de quartier** ont à leur disposition une enveloppe conséquente pour mener des investissements. Cette enveloppe budgétaire sera maintenue en 2013.

Nous poursuivrons l'aménagement de nos **espaces verts** et de nos parcs publics, dans une démarche respectueuse de l'environnement pour 200 000 €.

Les efforts en termes de **propreté urbaine** se poursuivront tant au niveau humain que matériel, avec cette année 140 000€ au budget.

Afin d'accompagner les équipes municipales dans leurs diverses missions au service des montois, il est indispensable de prévoir des **achats de matériel** pour près de 70 000€, et des **réhabilitations de locaux** pour 65 000€. La **modernisation du parc informatique** (environ 150 000€) de la ville permettra également aux services de mieux travailler, et aussi de rendre toujours plus performant le service public. Les efforts pour des services de plus en plus accessibles par Internet seront ainsi poursuivis.

2.2 Solidarités : des services adaptés pour tous

La majorité des actions relevant de l'action sociale, au-delà de l'opération ANRU, est budgétairement assurée par le CCAS (aides d'urgences, suivi social des publics en difficulté, accueil des , petite enfance ...).

Néanmoins, la ville intervient directement en investissement au niveau du logement et du handicap, ou en fonctionnement pour équilibrer le budget du CCAS et financer ses dépenses nouvelles. Comme nous l'avons vu, la subvention municipale d'équilibre au CCAS restera stable, soit 1 050 000€.

2.2.1 Logements sociaux :

La ville de Mont de Marsan possède un parc de **logements sociaux**, gérés et attribués depuis 2008 par le CCAS.

Ces bâtiments nécessitent des investissements annuels pour leur entretien. Comme chaque année, une enveloppe budgétaire de 50 000€ sera destinée à l'entretien de ces logements.

2.2.2 Handicap :

La ville de Mont de Marsan poursuivra également ses efforts en matière de **handicap**. Au-delà de l'enveloppe annuelle spécifiquement dédiée à la mise aux normes des différents bâtiments municipaux, soit 60 000€, de très nombreux aménagements réalisés prennent en compte de façon de plus en plus minutieuse les aspects de l'accessibilité. Le travail de la **commission communale d'accessibilité** est à ce titre déterminant.

2.2.3 Santé :

Si la désertification médicale qui touche les zones rurales de notre pays est une préoccupation forte pour les années à venir, il faut également tenir compte des déséquilibres qui se créent à l'intérieur de nos villes. Mont de Marsan est directement concernée par ce problème, avec un manque de plus en plus important d'offre médicale sur le nord-ouest de la commune.

Ainsi, un travail est en cours avec différents professionnels de santé pour mettre en place un projet de **maison de santé** dans ce secteur de la ville.

Pour avancer dans cette démarche, il sera nécessaire de lancer une étude par un programmiste pour un montant de 15 000€.

3. Vie de la cité : les piliers de la vie montoise

Notre commune a une spécificité et une chance : c'est la **richesse et l'engagement de son tissu associatif**, porté par de très nombreux bénévoles.

La municipalité lui apporte un soutien sans faille : soutien financier (un montant de subventions 1 218 049 €), humain (35 agents municipaux mis à disposition et valorisé à 300 000 €) et logistique (les services municipaux se mobilisent chaque semaine pour aider au montage des manifestations), mais aussi en améliorant chaque année les installations et les locaux mis à leur disposition.

Comme chaque année, une enveloppe de 110 000 € est prévue pour des aménagements sur nos **équipements sportifs**.

L'année 2013 sera assurément marquée par la **9ème édition de Mont de Marsan Sculptures**, placée sous le thème de l'animalité. Rendez-vous à l'automne pour ce moment symbolique de la volonté de promotion de la sculpture à Mont de Marsan. Le budget de cette édition est de 158 000€.

Dans la même logique, le Musée poursuivra sa politique d'acquisition et de restauration d'oeuvres d'art (150 500€) pour enrichir et entretenir sa formidable collection.

Enfin, un peu plus de 88 000€ seront consacrés à des achats de matériels et à des travaux dans les bâtiments.

Sur le plan du sport et de la jeunesse, un **BIJ** (Bureau d'Information Jeunesse) ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne Biblio Jeunesse.

Tout cela est complété sur le plan culturel par le **Café Music'**, qui est avec près de 190 000€ d'aide (subvention et personnel municipal, hors locaux mis à disposition) la structure associative la plus aidée par la ville derrière le Stade Montois Omnisports et l'Etoile Sportive Montoise.

Noël, Carnaval, Flamenco, Madeleine... mais aussi Telethon, Moun do Brasil, Arts et Allures... toutes les grandes animations seront au rendez-vous de 2013 ! Le Budget 2013 de la Régie des Fêtes et Animations se montera à 2 209 900€, dont 430 000€ de subvention municipale.